

tenue sous la présidence de Monsieur Myara, assisté(e)
de Monsieur Facon et Monsieur Garcia, Conseillers
En présence de Monsieur Beyls, Rapporteur public
Madame Katarynezuk, Greffière

10 heures 15

01) DOSSIER N° 2503705 RAPPORTEUR: Monsieur Flavien Facon

Titre de l'affaire annuler l'arrêté PC 0600424A0051 en date du 6 mars 2025 portant sur la construction de deux immeubles collectifs de 11 logements, d'aménagement paysager et la création d'une piscine délivré à la Sasu Villa Taya sur un terrain situé 17 chemin des Maures à Antibes

Nom des parties

Demandeur



SCI MANELE

Défendeur

COMMUNE D'ANTIBES

SASU VILLA TAYA

Représentants des parties

SCP DROUOT AVOCATS (Cour)

SCP DROUOT AVOCATS (Cour)

SCP DROUOT AVOCATS (Cour)

SCP DROUOT AVOCATS (Cour)

SCP DROUOT AVOCATS (Cour)

MAIRE

CABINET SZEPETOWSKI

02) DOSSIER N° 2504878 RAPPORTEUR: Monsieur Flavien Facon

Titre de l'affaire Annulation du recours gracieux + de l'arrêté délivrant le PC 0600424A0051 en date du 06/3/25 portant sur la construction de 2 immeubles sis 173 chemin des Maures à Antibes

Nom des parties

Demandeur



Défendeur

COMMUNE D'ANTIBES

VILLA TAYA

Représentants des parties

Maître LESELBAUM-BENHAMMOU Katia (Cour)

MAIRE

CABINET SZEPETOWSKI

10 heures 15

03) DOSSIER N° 2404094 RAPPORTEUR: Monsieur Flavien Facon

Titre de l'affaire Annulation de la décision du préfet des Alpes-Maritimes en date du 22 avril 2024 accordant le concours de la force publique, à compter du 16/08/2024 pour l'expulsion de [REDACTED] du logement sis 693 Chemn des 4 Chemins - Résidence Clos Cinérea à Antibes (06600)

Nom des parties

Demandeur

[REDACTED]

Défendeur

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES
SA HLM CDC HABITAT SOCIAL

Représentants des parties

Maître KOVALEFF Catherine (Cour)

PREFET

Maître FURIO-FRISCH Rose-Marie

04) DOSSIER N° 2400862 RAPPORTEUR: Monsieur Flavien Facon

Titre de l'affaire Annulation de la décision tacite d'opposition du maire de la commune d'Antibes-Juan-les-Pins en date du 14 septembre 2023 s'opposant à la DP 06004 23 A0481.

Nom des parties

Demandeur

[REDACTED]

Défendeur

COMMUNE D'ANTIBES

Représentants des parties

Maître CHAMI Pierre

Maître CHAMI Pierre

MAIRE

Arrêté le 30/04/2026

La présidente du tribunal

Marianne Pouget